



Vendredi 25 septembre, Le bureau d'Aulnay Environnement s'est rendu sur le site CHIMIREC de Dugny à l'invitation de l'entreprise. Cette invitation était bienvenue, étant donnée l'inquiétude suscitée par l'arrivée à Aulnay d'une entreprise spécialisée dans le retraitement des déchets dangereux, avec une information très tardive et minimaliste de la municipalité.

Nous avons été sensibles à la courtoisie de l'accueil et à la considération dont nous avons bénéficié, en tant qu'association représentative, ouverte à la discussion constructive dans le respect de chacun. Une attitude à laquelle malheureusement l'équipe municipale semble avoir renoncé.

De cette visite, nous attendions la réponse à quelques questions :

- Quels sont les rapports de CHIMIREC, spécialisée dans le retraitement des déchets, et de FIFTY, créateur d'un site de logistique ?
- Pourquoi CHIMIREC, un temps concerné par la directive SEVESO, ne l'est maintenant plus (ainsi que nous l'avions déjà indiqué) ? Comment est jugulée la dangerosité des produits collectés ?

Nous pouvions imaginer que la présence de deux entités distinctes pouvait être un moyen de rendre moins visibles les risques environnementaux en répartissant les activités de transport de produits dangereux entre les deux sociétés. On nous a assuré que les deux sociétés n'avaient aucun lien fonctionnel, et qu'aucun camion de déchets n'avait vocation à transiter par les entrepôts Fifty, ce qui nous a paru parfaitement crédible, vu les procédures liées à ce type de transport. Fifty ne serait qu'un aménageur ayant apporté le terrain répondant aux besoins de CHIMIREC.

Nous avons eu quelques éclaircissements sur le classement SEVESO, effectif pour CHIMIREC (seuil bas) en 2010, principalement sur le chapitre des eaux souillées. Une amélioration des analyses et des procédés a permis à CHIMIREC de sortir en 2015 du classement SEVESO. L'intention de l'entreprise étant de faire de l'établissement d'Aulnay un modèle du genre, nous ne pensons pas qu'il puisse être de son intérêt de courir le risque de revenir en arrière. A noter que le site d'Aulnay serait exclusivement voué à la collecte et au tri, sans aucun traitement ni incinération. L'entreprise fonctionne ainsi sur un maillage d'une trentaine de sites répartis sur le territoire, dont quelques-uns seulement assurent un traitement des déchets, la majorité assurant la collecte. C'est le cas du site de Dugny, déjà ancien. Le risque principal étant une combustion spontanée, qui peut être contenue dans un premier temps à l'intérieur d'une alvéole résistante au feu, le transfert à Aulnay permettra une modernisation, en rassemblant toute l'activité de tri des différents produits dans un espace unique entièrement fermé, ce qui est un gage de sécurité supplémentaire.

Nous pouvons donc avoir le sentiment que tout est fait pour assurer la sécurité du site et de son environnement.

Mais il reste qu'il s'agit de transport et de manutention de produits dangereux, activité incompatible avec un projet urbain de 2000 à 3000 logements tel que Val Francilia, ainsi que s'en inquiète l'autorité environnementale. (l'usine de Dugny ne partage pas son accès avec la zone pavillonnaire dont elle n'est limitrophe que sur un côté.)

En revanche, nous n'avons eu aucune réponse sur deux questions essentielles :

- L'augmentation du trafic routier, déjà fortement congestionné
- La compatibilité de cette activité avec la proximité des logements de Val Francilia, mise en cause par l'autorité environnementale

L'entreprise n'a pas pu nous donner d'informations sur les impacts du trafic supplémentaire créé par le cumul de son activité et de celle de la plate-forme logistique Fifty, qui n'a pas été évalué globalement. Une voie d'accès est prévue, mais on ne sait rien de ses conditions de réalisation. On peut imaginer le chaos que créerait le trafic supplémentaire apporté par les habitants de Val Francilia, empruntant les mêmes voies que les camions de CHIMIREC et celui des entreprises de logistique, déjà présentes ou à venir.

Surtout, nous ne savons rien de l'avenir du projet urbain « Val Francilia », limitrophe de l'usine, et dont l'autorité environnementale a souligné l'incompatibilité avec ce type d'activité industrielle. Si CHIMIREC fait un gros effort de communication, le silence de la Municipalité d'Aulnay est assourdissant, autant que celui de la société FIFTY à laquelle nous avons écrit et qui nous a renvoyés aux documents de l'enquête publique.

IL EST TEMPS QUE LA MUNICIPALITÉ ORGANISE AVEC FIFTY UNE RÉUNION PUBLIQUE !

En conclusion, nous voyons comme un signe positif l'arrivée d'activités économiques, car nous considérons que le site de PSA doit rester entièrement voué à ces activités. Si l'arrivée de CHIMIREC et de FIFTY signifie l'abandon du projet d'urbanisation de ce site (et d'une partie du parc Ballanger), nous ne pouvons pas y être hostiles, d'autant que la chaîne de traitement des déchets assurée par cette entreprise nous apparait comme un élément important d'une politique de protection de l'environnement.

À CONDITION QUE LES HABITATIONS ET LES ÉCOLES RESTENT COMME AUJOURD'HUI À DISTANCE RESPECTABLE.

